

CI – 062M  
C.G. – P.L. 60  
Charte affirmant  
les valeurs de laïcité  
et de neutralité  
religieuse de l'État

# LA CHARTE DE CHAMPLAIN

Mémoire déposé à la Commission des Institutions du Québec  
par Line Chaloux, Marie Michèle Dimanche et Madeleine Vézina Saiga

Décembre 2013

# CHARTRE DE CHAMPLAIN

L'équilibre social dans les relations humaines existe dans la mesure où les valeurs de chacun permettent à tous d'évoluer dans une sphère de respect et de dignité. Le rêve de Champlain était d'unir les nombreux peuples présents sur le territoire de la Nouvelle-France dans un esprit d'humanité. Les nations indiennes considérèrent qu'ils étaient fort aise que la France peupla leur terre et qu'elle fît la guerre à leurs ennemis. Champlain considérait les Indiens d'Amérique comme des égaux en intelligence et en jugement. Cette pensée humaniste eut un impact significatif sur l'histoire européenne et collabora à transformer le Moyen-Âge pour le Siècle des Lumières. La colonisation fût entreprise par une vision de développement de grandes nations que l'immigration, par la suite vint poursuivre jusqu'à nos jours. Encore maintenant, le Québec accueille en moyenne chaque année plus de 45 000 immigrants d'une centaine de pays. Tous participent activement au développement économique, social et culturel de la nation.



The background of the slide features a blurred image of a compass rose and a map, with the numbers '091' and '07' visible on the compass face. The overall color scheme is a warm, golden-brown hue.

# LE RÊVE DE CHAMPLAIN

Champlain était un être visionnaire téméraire qui avait le charisme nécessaire pour passer à l'histoire en démontrant que l'humanité pouvait être meilleure. Ses piliers étaient des valeurs de dignité humaine et de liberté de conscience.

- **DIGNITÉ HUMAINE**

Les guerres d'Europe avaient démontré comment la nature humaine pouvait être barbare. La quête d'une civilisation nouvelle animait Champlain. Il considérait que tous les êtres humains étaient égaux quant à leur droit d'existence et il a navigué vers son destin avec une détermination et une conviction qui ont été la base de la culture francophone en Amérique.

Nous sommes les héritiers de ce nouveau monde. Nous avons la responsabilité d'assurer une loyauté au rêve de Champlain et de garantir à tous ceux qui habitent le territoire d'être respectés et protégés dans leur dignité humaine.

Les Premières Nations, les Québécois issus de la colonisation française, anglaise et ceux issus d'immigration plus récente, sont égaux en droit et en responsabilité. La protection de la dignité humaine appelle une rigueur dans la morale: tout homme mérite un respect inconditionnel, quels que soient l'âge, le sexe, la santé physique ou mentale, la religion, la condition sociale ou l'origine ethnique de l'individu en question.

# LE RÊVE DE CHAMPLAIN

- **LIBERTÉ DE CONSCIENCE**

Depuis la colonisation, le monde moderne s'est structuré autour d'une vision commune de la liberté de conscience. Ainsi, le 16 décembre 1966, à New York, a été signé le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Son article 18, porte sur la liberté de conscience. Le Canada l'a signé le 19 mai 1976.

1. Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuellement ou en commun, tant en public qu'en privé, par le culte et l'accomplissement des rites, les pratiques et l'enseignement.
2. Nul ne subira de contrainte pouvant porter atteinte à sa liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix.
3. La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet que des seules restrictions prévues par la loi et qui sont nécessaires à la protection de la sécurité, de l'ordre et de la santé publique, ou de la morale ou des libertés et droits fondamentaux d'autrui.
4. Les États parties au présent Pacte s'engagent à respecter la liberté des parents et, le cas échéant, des tuteurs légaux de faire assurer l'éducation religieuse et morale de leurs enfants conformément à leurs propres convictions.

# LAÏCITÉ ET ÉGALITÉ

- **Laïcité** : Dans la sphère publique, la laïcité doit être de mise dans la dynamique relationnelle. Notre société s'est distanciée de l'Église dans l'offre de services collectifs et cette réalité doit être conservée afin de maintenir une neutralité essentielle à la liberté de conscience.
- Quant est-il de la laïcité dans l'espace commun et privé ? Les espaces communs et privés devraient être protégés et laïcisés dans l'idée d'interdire toute forme de prosélytisme. Dans le respect de liberté religieuse, nous n'avons pas à répondre de notre foi à quelqu'un qui frappe à notre porte.





# LA CHARTE DE CHAMPLAIN

- Considérant que les peuples autochtones ont une présence ancestrale en Amérique de près de 35,000 ans;
- Considérant que la colonisation de la Nouvelle-France s'est faite dans un objectif de société nouvelle et inclusive;
- Considérant que la démocratie donne au peuple la possibilité d'exprimer ses attentes envers sa patrie;
- Considérant que nous vivons une période charnière en matière de virement des cohortes d'âges faisant des personnes âgées le plus grand nombre de personnes dans leur communauté ;
- Considérant que les générations futures auront à cadrer de nouveaux paramètres pour stabiliser le développement humain;
- Considérant que la diversité culturelle est une réalité en pleine expansion;



# LA CHARTE DE CHAMPLAIN

- Nous proposons que les Amérindiens retrouvent les mêmes droits et responsabilités que tout autre citoyen;
- Nous proposons que l'histoire du Québec retrouve dans ses origines que Champlain était protestant;
- Nous proposons que toutes les instances gouvernementales, de l'Hôtel de Ville à l'Assemblée Nationale, se dotent d'un protocole de neutralité religieuse et politique;
- Nous proposons que soit reconnu un statut égalitaire à tous ceux qui habitent légalement et légitimement le territoire;
- Nous proposons que chaque être humain soit reconnu autonome et libre dès sa naissance;
- Nous proposons que toutes les personnes soient assurées de protection et qu'elles demeurent libres de choisir leur destinée;
- Nous proposons qu'accueillir l'étranger demeure une tradition fondamentale et que tous les actes nécessaires à leur intégration soient appliqués;
- Nous proposons d'interdire toute forme de prosélytisme ou d'intimidation sous peine de sanction grave allant de l'emprisonnement à l'expulsion;
- Nous proposons que toute personne ait toujours le visage découvert en public sans exception circonstancielle;
- Nous proposons qu'un plan d'établissement soit rédigé afin d'appliquer la Charte de Champlain sur tout le territoire québécois.



# MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE DE CHAMPLAIN

- **Ministère des institutions démocratiques et de la Participation citoyenne**
  - Règlementation et gestion des programmes
  - Rédaction d'un plan d'établissement de la Charte de Champlain
- **Instances communautaires par MRC**
  - Promotion du plan d'établissement de la Charte de Champlain
  - Programmation et éducation populaire sur la Charte de Champlain
- **Instances municipales de la MRC**
  - Application de la réglementation de la Charte de Champlain



# LA CHARTE DE CHAMPLAIN

- **Le PASSÉ**

La nation Québécoise est le fruit d'une épopée historique. Tout au long de la colonisation, la mixité s'est installée et la diversité culturelle n'a depuis fait que prendre de l'ampleur au Québec. La construction du pays s'est réalisée sur des principes de paix, d'harmonie et de tolérance.

- **Le PRÉSENT**

Les changements sociaux et culturels nous portent à nous affirmer dans notre identité sur des valeurs fondamentales. La liberté, l'égalité, la démocratie et la justice sont des valeurs incontournables qu'il faut défendre envers et contre tous afin de garder intact notre intégrité et notre honneur.

- **L'AVENIR**

La fidélité culturelle et identitaire nous promet de marier nos souvenirs afin de se propulser vers une société égalitaire digne des sommets du monde. Quelque soit les circonstances que nous rencontrerons, nous devons toujours faire face à une dualité existentielle entre nos idéaux et la réalité quotidienne. Que la paix et l'honneur demeurent les phares de nos ambitions.